

15 mars 2010

A400M : 500 avions pourraient être vendus en 30 ans

Il y aura sans doute de quoi se féliciter de l'aboutissement des récentes négociations entre EADS, la maison mère d'Airbus Military, et les sept pays clients de l'A400M sur la prise en charge des surcoûts générés par le développement de l'appareil.

En effet, et alors que les dirigeants d'EADS ont laissé planer la menace d'un arrêt pur et simple de l'A400M, Domingo Urena-Raso, le directeur d'Airbus Military a indiqué, ce 15 mars, que le potentiel de vente de l'appareil, hors Chine et CEI (ndlr: anciennes Républiques de l'URSS) est « de 500 avions dans les trente prochaines années ».

Sachant qu'une partie des surcoûts financés par les Etats clients prendra la forme d'avances remboursables gagées sur les exportations de l'A400M, cette estimation constitue donc une bonne nouvelle, sous réserve, toutefois, qu'elle devienne réalité.

Et sans doute qu'elle permettra de faire accélérer le dossier en France où une polémique est née au sujet du financement de ces avances remboursables. Si la hausse du prix unitaire de l'A400M sera prise en charge par les crédits du ministère de la Défense à hauteur de 550 millions d'euros, en revanche, il reste à trouver les ressources nécessaires pour les 400 millions d'avances remboursables que la France s'est engagée à fournir.

La piste du grand emprunt national de 35 milliards d'euros, lancé par le président Sarkozy pour « la France de demain », a été évoquée. En effet, l'A400M correspondrait aux critères d'éligibilité pour en bénéficier étant donné qu'il présente des innovations technologiques qui auront des retombées dans d'autres secteurs et qu'il va créer plus de 10.000 emplois dans l'Hexagone.

« Ce serait en contradiction avec tout ce que nous avons voté, parce que les crédits étaient destinés à l'avion vert du futur et que l'A400M, ce n'est pas l'avion du futur » a cependant estimé Jean Arthuis, le président de la commission des finances du Sénat, qui s'oppose donc à cette idée.

Cela étant, Domingo Urena Raso a souligné l'importance du marché américain pour l'A400M sans préciser la stratégie que compte mettre en oeuvre Airbus Military pour s'y prendre pied. « Si nous avons un partenaire américain, cela nous donnerait un point d'entrée mais ce n'est pas le seul point d'entrée » a-t-il ainsi déclaré. Il est certain que les déconvenues d'EADS et de son allié Northrop-Grumman lors de l'appel d'offres portant sur le remplacement des avions ravitailleurs de l'US Air Force influenceront les choix des dirigeants du groupe européen.

La stratégie pour l'exportation de l'A400M, qui inclut le prix auquel il sera proposé, devrait être prête à compter de la seconde partie de l'année 2010.

Par ailleurs, le directeur d'Airbus Military a donné des informations sur le rythme de production des A400M. Ainsi, quatre appareils devraient être fabriqués en 2013 et cette capacité serait doublée l'année suivante. En 2016, il est prévu que les usines de l'avionneur sortent « 2 à 2.5" avions par mois.

Quant aux essais en vol, qui ont commencé le 11 décembre 2009, ils ont été ralentis par les conditions météorologiques. « Dix vols d'essais ont été effectués (...) soit 40 heures 15 cumulées » a précisé Domingo Urena-Raso. Depuis la semaine passée, les tests se déroulent à Toulouse.

Enfin, l'assemblage de l'avion d'essai numéro 3 est sur le point d'être terminé. Cet appareil (MSN0003) devrait normalement prendre les airs avant la fin du premier semestre.

La course aux armements des pays pauvres dénoncée

Selon [le rapport annuel de l'Institut international de recherche pour la paix](#) (Sipri), basé à Stockholm, les transferts d'armement ont progressé de 22% sur les cinq dernières années par rapport à la période 2000-2004.

Ainsi, l'Asie est le continent qui se distingue plus particulièrement en la matière, avec 41% des importations d'armes, suivie par l'Europe (24%), le Moyen-Orient (17%), l'Amérique (11%) et l'Afrique (7%). Parmi les pays exportateurs, on trouve, sans surprise, les Etats-Unis à la première place, avec près d'un tiers des ventes mondiales, puis la Russie, l'Allemagne et enfin, la France.

Toujours selon le Sipri, « les avions de combat ont représenté 27% du volume total de transferts d'armes ». Ces ventes correspondent à respectivement à 40% et à 39% des exportations d'armes conventionnelles russes et américaines.

« Les commandes et les livraisons de ces armes potentiellement déstabilisantes ont conduit à une course aux armements dans des régions où règne la tension : Proche-Orient, Afrique du Nord, Amérique du Sud, Asie du Sud et Asie du sud-est » fait remarquer le Sipri.

Et le responsable du rapport, Paul Holtom, d'expliquer : « les Etats riches en ressources naturelles ont acheté des quantités considérables d'avions de combat à prix élevé. Les pays voisins ont réagi à ces acquisitions en passant commande à leur tour. »

Toutefois, Paul Holtom s'interroge « sur le bien fondé d'une telle allocation de ces sommes dans des régions à hauts niveaux de pauvreté ». En effet, le Sipri a constaté une hausse supérieure à 150% des importations d'armes pour l'Amérique du Sud. Et cette progression n'est rien comparé aux 722% des achats d'armes de la Malaisie.

Avec une augmentation de 146% de ses importations d'armes par rapport à la période 2000-2004, Singapour est le premier pays de l'ASEAN à figurer dans la listes des 10 plus importants acheteurs mondiaux d'armements depuis la fin de la guerre du Vietnam. « La vague actuelle d'acquisition d'armes en Asie du sud-est pourrait déstabiliser la région, remettant en cause des décennies de paix » estime un expert du Sipri.

16 mars 2010

Drame d'Illkirch : Un sous-officier mis en examen

Suite à l'incendie du 10 mars qui a dévasté un magasin situé dans le sous-sol d'un bâtiment du quartier du 1er Régiment du Génie d'Illkirch-Graffenstaden et dans lequel deux militaires ont trouvé la mort, un sergent-chef de 31 ans a été mis en examen, le 12 mars, à l'issue d'une garde à vue.

Selon le Parquet, le sous-officier, qui a été légèrement blessé, aurait admis avoir « jeté un papier dans un jerrycan pour savoir de quel carburant il était rempli » et a ainsi reconnu être à l'origine du feu qui a dévasté le local et tué deux de ses camarades.

Il reste que le geste de ce sergent-chef est incompréhensible, surtout lorsque l'on sait que c'est un militaire aguerri, qui a de plus effectué des missions de déminage en Afghanistan.

Toujours est-il que l'enquête concernant ce drame n'est pas terminée pour autant avec cette mise en examen. D'autres expertises et des investigations supplémentaires portant sur les matériels entreposés dans le local vont être menées, de même que des auditions de témoins.

Créé en 1814, le 1er RG est la plus ancienne unité de l'arme du génie. Il devrait néanmoins disparaître prochainement, à cause de la réforme de la carte militaire. C'est un bataillon de la Bundeswehr qui lui succèdera au quartier Leclerc.

10.000 postes supprimés de plus à la Défense?

La Révision générale des politiques publiques (RGPP) et le Livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale avaient conduit à supprimer 54.000 emplois au sein du ministère de la Défense.

En fait, selon les travaux de VAR (Variation annuelle du référentiel), et sur la base des calculs de la Direction des affaires financières (DAF), 10.000 postes supplémentaires pourraient disparaître dans les mois qui viennent. C'est en tout les cas l'information donnée par [la lettre d'informations TTU](#) du 10 mars dernier.

D'après cette publication, ce chiffre avancé ne prendrait pas en compte les besoins opérationnels des armées et souligne son caractère « quasi doctrinaire ». Toujours est-il que le cabinet du ministre de la Défense s'attend à ce que les états-majors des trois armées s'arrangent pour supprimer ces 10.000 postes.

A ce jeu-là, l'armée de Terre a la possibilité de satisfaire une partie de cette demande. L'armée de l'Air aussi, en fermant une base supplémentaire. Quant à la Marine nationale, qui a vu ses effectifs fondre (comme pour les aviateurs d'ailleurs), elle aurait indiqué son « incapacité à réduire davantage dans l'immédiat ».

Pour l'instant, le ministre de la Défense, Hervé Morin, n'aurait pas l'intention de suivre les recommandations de son cabinet et de la DAF, étant donné qu'il n'est pas question de plomber le moral des armées, déjà affectées par la RGPP, la réduction de leur format et la refonte de la carte militaire.

Et puis surtout, il n'est pas possible de toujours faire aussi bien, voire mieux, avec moins de personnels. Ou du moins il y a une limite à ne pas dépasser, le militaire français n'ayant pas le don d'ubiquité, même si, à l'avenir, de plus en plus d'opérations se feront dans le cadre d'une coalition.

17 mars 2010

Le général Bolelli, nouveau directeur du Renseignement militaire

Le général Benoît Puga ayant été choisi pour succéder à l'amiral Guillaud pour occuper le poste de chef d'état-major particulier du président de la République, il fallait le remplacer à la tête de la Direction du Renseignement Militaire (DRM).

Et c'est désormais chose faite. En effet, le général Didier Bolelli, de l'arme blindée-cavalerie, a été nommé directeur de cet organisme à lors du Conseil des ministres de ce 17 mars.

Le choix du général Bolelli est cohérent. Ancien chef de corps du 13e Régiment de Dragons parachutistes (RDP), cet officier de 55 ans a également dirigé les opérations de la DGSE avant de prendre les rênes de la Direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD) en 2008.

Homme discret et rigoureux, le général Bolelli avait fait partie des favoris pour occuper la fonction de chef d'état-major particulier du président de la République.

Créée par décret le 16 juin 1992 à la suite de la guerre du Golfe qui avait permis de constater la trop grande dépendance de la France vis-à-vis de ses partenaires, notamment américains, en matière de renseignement militaire, la DRM est un organisme interarmées qui emploie 1.600 personnels (dont 17% de civils). Son budget théorique est de 126 millions d'euros.

La dernière péripétie de la carte militaire

« Les armées n'ont pas vocation à faire de l'aménagement du territoire ». Tel est l'argument utilisé jusqu'ici pour justifier la réforme de la carte militaire et son cortège de fermetures de casernes et autres bases aériennes.

Seulement, ce n'est pas si simple. Le fait d'envoyer à Luxeuil les escadrons de chasse basés à Dijon, qui recevra les unités venues de Metz, qui elle même accueillera le 3e Hussards en provenance d'Allemagne, en est un exemple. Et déplacer le Centre d'administration ministériel des indemnités de déplacement de Brest à Lille en est un autre.

Officiellement, le CAMID a été créé dans la capitale finistérienne le 1er janvier dernier. D'ores et déjà, il emploie plus d'une centaine de personnes, pour la plupart arrivées depuis peu en Bretagne.

Selon le plan de marche, cette structure interarmées, qui gère les frais de mission et de

déménagement pour le ministère de la Défense, comptera 333 personnes, dont 80% de civils, en 2012. Et l'an prochain, il est prévu que cet organisme soit installé dans un ancien bâtiment de DCNS situé dans la base navale de Brest.

Jusque-là, il n'y aurait rien à redire, d'autant plus que le centre breton, qui s'occupait auparavant de la gestion des frais de mission de la Marine nationale, est performant par rapport aux autres structures analogues. D'où la raison de son renforcement en Bretagne.

Seulement voilà, dans le même temps, à Lille, la fermeture prévue en 2013 du [Centre territorial d'administration et de comptabilité](#), situé à la caserne Vandamme, pose problème : au 1er juillet prochain, 115 postes civils seront supprimés sans qu'il y ait de solutions de reclassement en vue. Et cela, bien évidemment, n'est pas fait pour calmer les esprits nordistes, une note datée du 5 mars dernier émise par le cabinet du ministre de la Défense parlant même de « mécontentement ».

D'où l'idée de maintenir le centre de Lille et de fermer celui de Brest, qui monte en puissance. Pour le coup, ce sont les bretons qui, désormais, sont mécontents. Et les élus du Finistère, de tous bords, se mobilisent, tels François Cuillandre, le maire de Brest et le député socialiste Patricia Adam ou encore Marguerite Lamour, qui siège au Palais-Bourbon sur les bancs de l'UMP.

« Je ne puis imaginer que ce projet (ndlr: celui de transférer le centre de Brest à Lille) voit le jour compte tenu des engagements que vous aviez pris à mon égard » a-t-elle ainsi écrit à Hervé Morin, le ministre de la Défense.

18 mars 2010

L'Otan planifie deux opérations majeures en Afghanistan

La capture du mollah Baradar, le chef militaire et le numéro deux de la choura de Quetta après le mollah Omar, aurait, selon le général Stanley McChrystal, le commandant de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF), « miné la confiance de certains taliban ».

Cela étant, même si elle a pu être déstabilisée par la perte de son responsable militaire et la récente opération Mushtarak qui l'a délogée des positions qu'elle tenait dans les districts de Marjah et de Nad Ali, dans le Helmand, la rébellion islamiste est à l'origine de la série d'attentats meurtriers qui ont frappé Kandahar, le 13 mars dernier (35 tués) et le général McChrystal a estimé, hier, qu'elle fera « tout pour essayer de nous (ndlr: l'Otan) rendre la tâche la plus difficile possible ».

Le prochain objectif des forces de l'Otan et de l'armée nationale afghane est en effet de chasser les taliban de la province de Kandahar, qui est un de leur bastion historique. Et si le déclenchement d'une vaste opération militaire est prévue l'été prochain, le général McChrystal a indiqué que la sécurisation de cette région a « déjà commencé ».

« Nous allons renforcer la sécurité dans la ville de Kandahar et aux alentours (...) et plutôt que d'évoquer la date de lancement d'une opération militaire, je vous dirais que le processus a déjà commencé » et qu'il « va prendre de l'ampleur dans les semaines et les mois à venir », a ainsi déclaré le commandant de l'ISAF.

D'ores et déjà, une brigade américaine (4.000 hommes) a pris position, depuis août dernier, à Kandahar – où est d'ailleurs située la plus importante base aérienne de l'Otan – afin de protéger les axes de communication.

Toujours selon le général McChrystal, cette opération en cours de préparation n'aura pas seulement un aspect militaire. En effet, pour l'officier américain, il s'agira de mener « une série d'activités visant à modeler les rapports politiques dans la ville de Kandahar et ses environs », ce qui ne sera pas une mince affaire étant donné la corruption qui grangrène le pouvoir local, ce qui n'incite guère la population civile à soutenir les autorités afghanes.

Par ailleurs, une autre offensive importante est prévue au nord de l'Afghanistan, et plus précisément dans la province de Kunduz, qui est sous la responsabilité du contingent allemand, lequel va recevoir le renfort d'unités et de moyens américains.

Selon le général allemand Bruno Kasdorf, de l'ISAF, cette offensive devrait avoir une ampleur « égale » à l'opération Mushtarak, qui, menée depuis la mi-février dans le Helmand, mobilise 15.000 soldats.

19 mars 2010

Vers une force de dissuasion conjointe entre Paris et Londres

Ce n'est pas la collision, en février 2009, entre deux sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) de la Marine nationale et de la Royal Navy qui aura donné l'idée au président Sarkozy de proposer au Royaume-Uni une force de dissuasion conjointe. En effet, cette option a été mise sur la table par le chef d'Etat français à l'occasion d'un voyage officiel à Londres, en mars 2008.

Concrètement, et [selon le quotidien The Guardian](#), il s'agit pour les deux pays d'assurer à tour de rôle la permanence à la mer, qui consiste à maintenir tout le temps au moins un SNLE en mission.

Cette question a été abordée le 12 mars dernier, lors d'une rencontre à Londres entre le Premier ministre britannique, Gordon Brown, et le président Sarkozy. Les discussions ont également porté « sur un partage plus large des tâches de défense », d'après les confidences faites par un responsable français au Guardian.

Toujours est-il que, malgré les réticences que cela peut susciter outre-Manche, surtout en période électorale, l'actuel locataire du 10 Downing Street a confirmé, ce 19 mars, un éventuel rapprochement entre la France et la Grande-Bretagne en matière de dissuasion nucléaire.

« Nous avons convenu d'un niveau de coopération qui est, je pense, plus important que ce nous avons auparavant » a ainsi déclaré Gordon Brown, en évoquant la discussion qu'il avait eue avec le président français. « Mais nous allons conserver, tout comme la France, l'indépendance de notre pouvoir de dissuasion nucléaire » a-t-il ajouté, sans donner, cependant, plus de précisions.

La force de frappe britannique repose uniquement sur l'utilisation de quatre SNLE qui emportent des missiles balistiques américains depuis le Polaris Sales Agreement de 1963, revu en 1982. La dissuasion française, quant à elle, met en oeuvre le même nombre de

SNLE mais elle dispose de ses propres vecteurs, ainsi qu'une composante aéroportée. Cette dernière ne serait pas visiblement, concernée par les discussions entre Paris et Londres.

Cela étant, en septembre 2009, Gordon Brown avait proposé une réduction de l'arsenal nucléaire de son pays, en ne remplaçant que trois SNLE sur les quatre de la classe Vanguard que compte la Royal Navy. « Si nous sommes sincèrement contre la prolifération nucléaire dans le monde, il faudra faire appel aux qualités de gouvernance et ne plus recourir à la stratégie de la corde raide » avait-il alors estimé.

Reste à voir les conséquences d'un possible accord sur le format de la dissuasion nucléaire française. Alors que le SNLE « Le Terrible » va bientôt entrer en service, la question de savoir si la Force océanique stratégique (FOST) garderait ses quatre sous-marins peut se poser.

La refonte des SNLE français est prévue pour commencer en 2010. Il s'agit de leur permettre d'accueillir le nouveau missile M51 et de les doter d'un nouveau système de combat (SYCOBS), c'est à dire de les porter aux mêmes standards que Le Terrible. Ces travaux d'adaptation devrait durer entre deux et trois ans pour chaque sous-marins.